

## **CCE du 13 avril 2011 : Le patrimoine de l'ADASA sacrifié !!!**

Depuis 1 an, les élu-es du SNU, du SNAP de la CGT et de SUD, demandent au CCE de reprendre les installations vacances de BELLE ILE, de SEIGNOSSE et d'ANNECY, afin de les mettre à disposition de l'ensemble du personnel de Pôle Emploi, à un prix défiant toute concurrence.

Depuis 1 an, le Directeur Général, Président du CCE, et le secrétaire (FO) refusent la mise à l'ordre du jour, de cette dévolution.

Le 13 avril, lors du CCE, et devant l'insistance des élus-es SNU, SNAP, CGT et SUD, le Président a daigné mettre au vote la possibilité pour le CCE de se prononcer sur cette question.

### **Peine perdue ! Le débat n'aura pas lieu !!**

Par 10 voix, contre 9, les élus de la CGC, de la CFDT, de l'UNSA et de FO ont voté CONTRE la mise à disposition du patrimoine vacances de l'ADASA, à l'ensemble du personnel. Ces organisations syndicales prétendront sûrement que seule la CNGASC doit gérer ces biens. Mais elles devront nous expliquer comment ? En effet, la CNGASC n'a pas de personnalité morale et juridique et ne peut, donc, pas juridiquement posséder de patrimoine. Mais peut-être que leur objectif est ailleurs : Remettre « les clés de la maison », appartenant à tout le personnel, à la Direction Générale ?

- Après avoir détruit l'ADASA, en 2010, lors de la négociation de la CCN, et ce, malgré une pétition pour son maintien signée par 10 000 salarié-e-s de Pôle Emploi,
- Après avoir supprimé les prestations enfants, en 2011,

**Ces mêmes organisations poursuivent, avec la complicité de la Direction Générale, la liquidation des derniers acquis en matière d'activités sociales et culturelles.**

Le SNU continuera son combat contre cette politique de terre brûlée et pour la mise en place, au niveau national comme dans les CE, d'une véritable politique d'œuvres sociales dignes d'un établissement public de 50 000 salarié-e-s.

Paris le 18 avril 2010.